



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Conseil du 15 décembre 2025*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenants n° 1 - Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 15 et 17 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGO, Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Marie-Dominique GIAMARCHI, Didier GRASSI, Mattea LACAVE, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Julien MORGANTI, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Martine PERFETTINI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Bruno POLIFRONI, Philippe PERETTI, Ivana POLISINI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI

**ONT DONNE POUVOIR :**

Carulina COLOMBANI à Serge LINALE  
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Christine MALAFRONTÉ à Marie-Christine BERTOLUCCI  
Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO  
Paul TIERI à Pierre SAVELLI  
Christelle TIMSIT à Mattea LACAVE

**ABSENTS :**

Emmanuelle de GENTILI, Jean-Martin MONDOLONI, Emma MUSSIER, Leslie PELLEGRINI, Linda PIPERI, Hélène SALGE, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI, Jean-Michel SAVELLI

**QUORUM : 21**

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenants n° 1 - Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 15 et 17 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°2 : Gros Œuvre, notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL GEA BTP, sise 20620 BIGUGLIA, (SIRET : 450 823 620 00023), pour un montant initial de 981 786.57 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°3 Charpente Métallique – Couverture - Bardage a été notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SAS FUSELLA CM sise 20290 BORGIO (SIRET : 414 678 391 00015), pour un montant initial de 1 285 470 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°4 Étanchéité notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SAS ISOLA, PA de Tragone, 20620 BIGUGLIA (SIRET : 496 520 420 00050), pour un montant initial de 136 002.20 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°5 : Menuiseries Extérieures, notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL ALU 2B, sise RN 193 LD VALROSE PARKING MAGIC STOCK, 20290 BORGIO (SIRET : 519 069 678 00018), pour un montant initial de 210 000.00 € ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°6 Électricité CFO-CFA notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SAS SOCIÉTÉ CORSE D'APPLICATION DES ÉNERGIES, sise Parc d'activités de Purettone, lot N°1, 20290 BORGIO (SIRET : 394 650 410 00019), pour un montant initial de 299 943.28 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°7 Plomberie – CVC notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL SANI THERM SERVICES BATIMENT BASTIA, sise 8 BD Auguste Gaudin, 20200 BASTIA (SIRET : 242 000 354 00041), pour un montant initial de 598 273.00 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°8 Plâtrerie – Isolation – Faux plafonds notifié le 03/01/2025 à l'entreprise SARL ROSSI FRÈRES PEINTURES, sise Résidence Altéa, Rue du Maréchal Juin, 20600 BASTIA (SIRET : 439 575 523 00022), pour un montant initial de 509 891.50 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°10 Peinture – Sol résine notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL ROSSI FRÈRES PEINTURES, sise Résidence Altéa, Rue du Maréchal Juin, 20600 BASTIA (SIRET : 439 575 523 00022), pour un montant initial de 147 691.00 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°11 Serrurerie – Métallerie a été notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SAS FERROSUD, sise ZA de Folelli, 20213 PENTA DI CASINCA (SIRET : 411 738 164 00010), pour un montant initial de 93 406.45 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°15 Photovoltaïque a été notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL SOLAIRE CORSE, sise Rés Opale, lieu-dit Licciola, 20200 SAN MARTINO DI LOTA (SIRET : 818 971 319 00012), pour un montant initial de 71 500.00 € HT ;

Considérant le marché public n°24011DTIST – Lot n°17 : Menuiseries intérieures notifié le 20/12/2024 à l'entreprise SARL LES NOUVEAUX MENUISIERS, sise ZA CAMPO VALLONE, 20620 BIGUGLIA (SIRET : 418 693 669 00032), pour un montant initial de 274 166.63 € HT ;

Conseil du 15 décembre 2025

Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20251215-CONS-AG-25-120-DE  
Date de télétransmission : 06/01/2026  
Date de réception préfecture : 06/01/2026

**OBJET : Attribution par la CAO - Avenants n° 1 - Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 15 et 17 - Marché n°24011DTIST : Réalisation d'un Centre Technique Communautaire**

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres et l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**PREND ACTE (À l'unanimité)**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 13 octobre 2025 d'approuver les avenants correspondants au marché n°24011DTIST ;

**AUTORISE**

Le Président à signer les avenants, ci-annexés, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP 3032 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*[Signature]*  
**LOUIS POZZO DI BORGO**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télé-recours citoyens », accessible depuis l'adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*